

# L'écocitoyen déchaîné

La démocratie ne consiste pas à mettre épisodiquement un bulletin dans une urne, à déléguer les pouvoirs à un ou plusieurs élus puis à se désintéresser, s'abstenir, se taire pendant cinq ans.

Elle est action continue du citoyen non seulement sur les affaires de l'Etat, mais sur celles de la région, de la commune, de la coopérative, de l'association, de la profession....

La démocratie n'est efficace que si elle existe partout et en tout temps.

Pierre Mendès-France

## Sommaire

**Entretien avec Fifi\***

**Rencontre avec le nouveau président de la communauté d'agglomération**

**Pourquoi nous demandons des assises de développement durable ?**

**Les enjeux de la transition écologique : la population, grande absente des débats ?**

**Le partage de l'espace public, comment ça marche ?**

## Entretien avec Fifi\*

**L'écocitoyen déchaîné (LED)** - Bonjour Fifi ! Depuis le numéro 5 de l'Ecocitoyen déchaîné, vous nous faites partager votre regard sur le développement durable, la transition écologique, ... particulièrement au sein de la communauté d'agglomération de Grand Paris Sud.

Qui êtes-vous en quelques mots ?

**Fifi** - Je suis un habitant de l'agglomération, marié, deux enfants, de plus en plus sensible aux enjeux climatiques, à la disparition de la biodiversité, ...

Avec mon épouse, nous disposons de revenus plutôt modestes, une vieille voiture et un appartement que l'on pourrait malgré mes efforts (de bricoleur) qualifier de « petite » passoire énergétique.

Pour sourire, je dirai que je suis 'un gilet vert'.

**LED** - C'est-à-dire ?

**Fifi** - Pour moi, le slogan « *Fin de mois, fin du monde, même combat* » est une réalité. Je désespère un peu et quand je regarde mes enfants, je considère que nous avons tous le devoir d'agir.

**LED** – Tous ?

**Fifi** – Oui, chacun dans sa vie personnelle, familiale mais aussi professionnelle, syndicale, associative. Les élus des collectivités territoriales ont un rôle essentiel, une responsabilité particulière !

**LED** – Pourquoi ?

**Fifi** – Parce que les collectivités ont la possibilité de s'engager dans des démarches dynamiques comme les agendas 21, de mettre en œuvre une gouvernance ouverte, d'être exemplaire dans leurs choix. La place du vélo, les économies d'énergies, ... ne sont que deux exemples parmi des dizaines.

**LED** – Vous semblez dire que les élus n'assument pas ce que l'on pourrait qualifier de « responsabilité historique » ?

**Fifi** – Ils ont un rôle difficile mais ils l'ont choisi. C'est une période où les exigences de démocratie participative sont de plus en plus fortes dans un contexte d'urgence climatique.

Et passer de la démocratie représentative à la démocratie participative est un grand saut que beaucoup d'élus craignent voire refusent.

**LED** – Pourtant, il se passe des choses !

**Fifi** – Bien sûr ! Il serait irresponsable et mensonger de dire le contraire. Mais ne sachant pas comment associer vraiment les habitants du territoire, les élus travaillent sur l'effet « vitrine » « *Regardez comme c'est bien ce que j'ai fait* » sans cohérence et vision globales.

**LED** – Selon vous les communes jouent-elles le jeu ?

**Fifi** – C'est aux habitants de répondre. On constate une absence quasi-totale de l'agglomération dans les discours locaux. Mieux quand l'agglomération apporte son soutien, cette réalité n'est pas relayée mais qui plus est quand parfois cela ne se passe pas très bien sur la commune, c'est la faute de l'agglomération.

Un vrai paradoxe ! A l'agglomération, les vice-présidents oublient qu'ils sont maires et dans leur commune, les maires oublient qu'ils sont vice-présidents à l'agglomération.

**LED** – Mais alors que faire ?

**Fifi** – Les associations de votre collectif ont proposé des assises de développement durable pour mettre tous les acteurs en mouvement et dépasser l'effet « vitrine ».

Il est important que cette demande soit prise en compte et débattue. C'est une démarche difficile, sans doute assez longue mais incontournable.

**LED** – Et aussi ?

**Fifi** – Dans un premier temps, retrouver le chemin d'une information à minima pour donner aux lecteurs la vision d'un territoire.

La suppression d'un journal papier de l'agglomération pendant de nombreux mois a été de ce point de vue catastrophique.

Son arrivée dans la boîte aux lettres crée un réflexe et permet d'atténuer la fracture numérique. Il n'est pas naturel d'aller chercher, même recevoir (en raison du nombre) l'information numérique.

C'est avec satisfaction que j'ai reçu la version papier. Je parle bien sûr plus de la forme plus que du fond qui s'apparente plutôt, quel que soit le support, à une vitrine : « *Elles sont belle mes oranges !* »

**LED** – Merci ! Une dernière remarque ?

**Fifi** – Oui, la construction d'un portail du développement durable pourrait utilement mettre en avant les organisations et les actions durables des communes, permettre aux

habitants de comparer et de mettre en avant des actions déjà réalisées au sein de l'agglomération, permettre une expression citoyenne.

Vous qui avez donné la parole à l'ancien Président, vous pourriez bénéficier de la réciproque.

**LED** - On pourra vous lire dans le prochain numéro ?

**Fifi** - Bien sûr, avec plus de légèreté, j'espère.

*\*Toute ressemblance avec des personnes existantes serait purement fortuite.*

## Rencontre avec le nouveau président de la communauté d'agglomération

Notre collectif [Grand Paris Sud Ecocitoyen] a rencontré le 17 mai dernier le nouveau, nouveau président de l'agglomération Grand Paris Sud, accompagné du vice-président en charge du développement durable.

Il s'agissait d'échanger avec eux sur la situation générale du territoire de l'agglomération. Nous avons exposé notre point de vue qui exprime un regard critique, tout en ne renonçant pas à être constructif.

- *L'urgence climatique, l'affaiblissement de la biodiversité ne sont plus à démontrer. Leur impact produit déjà des effets néfastes immédiats et bien plus graves encore à venir. Il faut donc une réaction organisée très forte à tous niveaux, au plus tôt si l'on veut éviter le pire.*
- **GPSE**
  - *considère que l'agglomération est un niveau pertinent en dimension et moyens, pour agir territorialement sur le fond des questions environnementales ;*
  - *constate que l'ampleur de l'action de l'agglomération n'est pas à la hauteur des enjeux actuels vis à vis de la transition urgente nécessaire.*
- **L'action de l'agglomération**
  - *est portée par la logique qui la sous-tend : nous la considérons comme étant de caractère technocratique, extrêmement soumise aux impératifs fonctionnels et organisationnels contingents. Cette logique technocratique est entretenue par l'attentisme politique que produit la cohabitation plus ou moins forcée des 23 communes de l'agglomération ;*
  - *est trop segmentée, éparpillée, elle n'a pas la force de se situer au niveau des enjeux fondamentaux, elle s'inscrit dans le modèle actuel sans envisager sa transformation : Projet territorial, PCAET, SCoT...*
  - *se nourrit d'elle-même, sans interaction avec la population, qui n'est pas associée à la réflexion utile au changement. L'échange avec la population se limite à la dimension communicationnelle, réduite à sa plus simple*

*expression (cf. arrêt de longue durée de la diffusion du format papier du journal)*

*Nous attendons pour les prochaines élections municipales un bilan politique de l'agglomération, de façon à ce que les électeurs puissent intervenir sur ce sujet en connaissance de cause.*

- *Pour nous, l'action sur l'environnement est indissociable des dimensions sociales ET économiques du modèle actuel.*
- *Nous souhaitons donc que l'action de l'agglomération soit réorientée vers une démarche d'ensemble systémique, c'est pourquoi nous proposons d'organiser sans tarder sur le territoire, des Assises du Développement durable (cf. article), associant toutes les parties prenantes, à commencer par la population elle-même, afin de poser les bases du développement durable de notre territoire.*

Le Président dans sa réponse nous a décerné plusieurs brevets :

- nous sommes parfois un aiguillon utile ;
- nous avons raison sur les limites du fonctionnement technocratique de l'agglomération ;
- il est juste de :
  - soutenir que ce territoire est un bon niveau d'intervention ;
  - dire que l'agglomération a trop tendance à fonctionner en circuit fermé.

Le Président a

- ajouté que l'agglomération encore jeune, affirmait son identité depuis peu, et qu'il n'était pas simple d'animer un tel territoire avec 1600 agents à coordonner ;
- affirmé la volonté de l'agglomération de tisser des liens plus étroits avec la population par le biais d'un thème porteur comme l'alimentation.

Beaucoup dépend par ailleurs de la volonté de chaque commune de relayer les actions portées par l'agglomération, l'autoritarisme ici ne pouvant faire autorité. L'agglomération veut mettre la priorité sur trois politiques publiques : « l'inclusion républicaine, le territoire apprenant, la transition sociale et écologique ».

Quant aux documents d'orientation de la politique de l'agglomération ;

- le Plan Climat Air Energie territorial (PCAET) suit son cours. Il sera présenté au bureau communautaire courant juin ;
- le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT, document d'urbanisme général de référence de l'agglomération), le diagnostic n'est pas encore bouclé, et les documents d'orientation ne pourront sans doute pas être adoptés avant les prochaines élections municipales du printemps 2020.

Quittant ensuite la réunion, le Président a renvoyé au vice-président le soin de répondre à notre demande d'Assises du développement durable du territoire.

Ce dernier et son équipe ont fait le point sur le déploiement du PCAET (retour des fiches action issues de la concertation (« express »...ndlr) des mercredis du climat, convention d'accompagnement avec l'ONG WWF, atlas de la biodiversité de l'agglomération en préparation.

Notre demande d'Assises du développement durable a été sèchement rejetée comme chronophage, couteuse, inutile.

L'entrevue s'est terminée sans qu'un programme de rencontres de travail entre l'agglomération et notre collectif ne soit proposé par les responsables de l'agglomération. Une simple présentation de l'état d'avancement du PCAET nous a été promise.

Le bilan de cette entrevue est donc très maigre.

Le malentendu persiste sur le sens et la portée que doit avoir la politique de développement durable de l'agglomération. Même si nous restons très critiques sur ce point, nous ne nous complaisons pas pour autant dans l'incantation, nous nous appuyons pour forger notre avis sur des pratiques existantes dument recensées de collectivités territoriales ayant engagé des démarches dans le sens que nous souhaitons qui suit.

Notre collectif [GPSE] est donc toujours disponible pour un travail constructif dans ce sens avec l'agglomération, dans la mesure où la critique peut encore avoir droit de cité à Grand Paris Sud.

## Pourquoi nous demandons des assises de développement durable ?

### ***FAIRE AVEC ET NON POUR LES HABITANTS***

Un territoire durable ne peut être qu'un territoire en mouvement s'appuyant sur trois piliers du développement durable : l'environnement, le social et l'économique, le tout à partir d'une gouvernance lisible, explicite, associant tous les acteurs, toutes les parties prenantes du territoire.

Une démarche de type Agenda 21 adapté pour une agglomération est certes un projet difficile, de longue haleine mais répondant à l'urgence climatique de plus en plus présente.

Privilégier, au détriment des autres, une dimension comme l'économie est comme une peinture abstraite, du « tachisme » où la dimension globale serait délaissée. C'est pourtant essentiellement ce qui se passe à Grand Paris Sud.

Le tableau se constitue par tâches « vertes » basées sur l'économie, les entreprises au détriment des habitants à qui on ne fait qu'une offre formelle d'association souvent compliquée (PCAET) ou sur des actions, certes utiles, concernant très très peu d'habitants (« Familles à énergie positive »).

***Et pourtant comme le dit le proverbe africain : « Seul, on va plus vite ! Ensemble, on va plus loin ! »***

On peut comprendre que ce challenge de mettre un mouvement un territoire soit compliqué et qu'il est beaucoup plus facile de se verdir grâce à des acteurs économiques identifiés, aux codes partagés, des ministères avec qui on signe des contrats ou des experts fussent-ils issus d'ONG reconnues et recherchées pour leur label (Cf. convention avec WWF).

Mais il faut répondre à l'urgence climatique ! Il faut cesser de **faire pour les habitants** (cf. dernier numéro numérique intermittent de mai – juin 2019 de Grand Paris Sud). Il est temps de **faire avec les habitants !**

### **Comment ?**

Il faut aussi construire des visions à moyen terme et prospective intégrant une participation citoyenne pérenne et nécessairement couteuse en temps mais qui préfigurerait une nouvelle culture territoriale.

Ce schéma présuppose une analyse du territoire en partant des compétences obligatoires et déléguées de l'agglomération, une volonté politique de tous les élus face à ces enjeux fondamentaux de travailler ensemble, au-delà de ces compétences et une analyse systématique de tous les projets au regard d'une grille multicritères « développement durable ».

En France aujourd'hui des communautés d'agglomération sont engagées dans ce type de démarche Agenda 21, il serait certainement utile d'en rencontrer (le site du Comité 21 permettrait des contacts utiles).

Si certains élus s'interrogent sur le sens et la faisabilité de notre demande d' « Assises du développement durable », ils pourront se retourner utilement vers les travaux de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) ou du Comité 21 traitant des démarches « Agenda 21 ».

<https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/guide-pcaet-comprendre-construire-et-mettre-en-oeuvre.pdf>

Les prétextes, ceux d'hier comme la mise en place de la nouvelle communauté d'agglomération (sur trois ans !), de demain, les élections municipales et d'après-demain de la définition d'un nouveau projet de territoire ne peuvent plus avoir de place : l'urgence est là !

Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) (qui peut être un véritable outil et non un document formel et technocratique comme il l'est aujourd'hui), le Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) peuvent être dès maintenant de vrais enjeux d'une démocratie citoyenne, vivante, en faveur d'une agglomération durable.

Pour cela, il faut en avoir la volonté et ne pas craindre, au-delà de la démocratie représentative, la démocratie participative.

# Les enjeux de la transition écologique : la population, grande absente des débats ?

Dans le numéro daté mai/juin du journal de l'agglomération, il est annoncé la signature d'une convention partenariale sur trois ans pour le climat, avec l'organisation non gouvernementale WWF France :

<https://data.grandparissud.fr/explore/dataset/deliberation-de-grand-paris-sud/files/a64f39ddb331eff5784197a0dd6afb7b/download/>

Cette convention a été adoptée par délibération du Conseil communautaire de février dernier, elle doit être signée courant juin.

Nous allons donc voir souvent le sympathique petit panda se promener dans les supports de communication de l'agglomération. Cependant, il semble que le démarrage de ce partenariat subit quelques retards.

La convention d'application 2019 prévoyait une « journée de mobilisation et d'idéation » (sic !) se déroulant pendant la Semaine du Développement durable (30 mai/5 juin), laquelle à notre connaissance ne s'est pas tenue. Cette journée devait prendre la forme d'un « hackathon », version 2.0 des classiques *brainstormings* un peu vieux jeu maintenant (C'est le nouveau « parler panda », il va falloir s'y faire !).



La convention en fixait l'objectif :

Organisé pendant la Semaine du Développement Durable, cet événement aurait pour but de réunir l'ensemble des acteurs du territoire et de leur permettre d'initier la phase de mise en œuvre du programme d'actions. Ce faisant, l'évènement permettrait également de susciter l'adhésion des acteurs au projet de programme d'actions.

Ledit programme d'actions du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de l'agglomération a déjà été élaboré dans la phase de concertation précédente, concertation que nous avons jugée très limitée et extrêmement encadrée (cf. nos

numéros précédents). Il ne resterait donc qu'à adhérer à un programme dont la définition n'a pas été antérieurement soumise à la population.

La convention d'application nous annonce aussi vouloir encourager l'émulation des acteurs par l'organisation de « Défis de la transition écologique et sociale » récompensant les initiatives vertueuses en lien avec les axes stratégiques du PCAET. Ce genre de concours de beauté est-il à la hauteur de l'urgence du défi que nous pose le climat malmené ? Heureusement, la convention précise que « *les initiatives primées pourront faire l'objet d'une réflexion spécifique pour un changement d'échelle et leur massification* », ceci à l'occasion de la Semaine du Développement Durable 2020... Nous pensons quant à nous que le climat, vu nos comportements, n'attend plus telle ou telle semaine pour faire des siennes et que par conséquent le changement d'échelle s'impose tout de suite !

Par ailleurs, la convention nous informe que WWF accompagnera l'agglomération dans l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), le Programme Local de l'Habitat, les écoquartiers, « *en lien avec les référentiels d'aménagement durables de WWF* ». Et les référentiels des habitants, on en fait quoi ?

Enfin, la convention se propose de « *mobiliser les élus de l'agglomération et des communes autour de l'élaboration et de la mise en œuvre du programme d'action du PCAET* », ce qui, pour le coup, est un vrai défi, vu le peu d'empressement des communes de l'agglomération à s'emparer jusqu'à présent de ce sujet, la plupart du temps absent des journaux municipaux... Faudra-t-il choisir entre urgence climatique et urgence électorale ? Et si, comme nous le pensons, l'un ne va pas sans l'autre, il faudra bien que la question soit posée pendant la campagne électorale du printemps prochain...

Un partenariat GPS/WWF bien ronflant donc, mais qui ne déroge pas à l'inclinaison de l'agglomération pour une démarche qui reste technocratique, matinée de recettes managériales à la mode. Il faut rappeler qu'un territoire n'est pas une entreprise et qu'on ne mobilise pas les habitants avec les ficelles du « teambulding », pour parler panda !



***Joue-t-on un tour PANDable à l'expression et à la mobilisation de la population ?***



# Le partage de l'espace public, comment ça marche ?

« Animer une ville est d'abord animer une rue, ce sera alors pour le psychologue urbain, augmenter la densité des micro-événements par unité de surface, c'est à dire, éventuellement, favoriser leur occurrence et même les créer s'ils n'existent pas ». Ainsi s'exprimait Abraham Moles, directeur de l'institut de psychologie sociale de l'université de Strasbourg\*...nous étions en 1978 !

Loin de ces principes, beaucoup de nos communes continuaient à bâtir des villes livrées à la voiture, éloignées des centres de vie, laissées à l'appétit de la promotion immobilière. Ainsi se créaient des grands ensembles et des immenses lotissements pavillonnaires gourmands en terres agricoles, la plupart de temps en zone périurbaine.

## La rue comme lieu de rencontres, d'échanges, de commerces

Les années ont passé. La perception humaine des espaces publics comme des rues piétonnes aura pris beaucoup de temps pour s'imposer. La fonction de passage, souvent privilégiée, aura longtemps effacé la fonction d'existence de la rue comme espace public majeur pour nos villes. La rue comme lieu de rencontres, d'échanges, de commerces.

Concernant ces derniers, la première mesure à laquelle nos sociétés doivent répondre de nos jours est la suivante : comment reconquérir les cœurs de villes après tant d'années de décisions d'abandon au profit de la ville périphérique surchargé de ses innombrables centres commerciaux sans âme ? Ce n'est qu'ensuite que nous pourrons aborder la question du partage de l'espace public. En effet, comment faire cohabiter voiture, bus, vélos, trottinettes, piétons, landaus, personnes à mobilité réduite sur un espace qui n'est pas toujours extensible ? Comment animer nos rues, avenues, boulevards, places, avec des terrasses ouvertes ou fermées destinées aux bars, restaurants, commerces de bouche, etc. ? Comment offrir l'espace public aux habitants, les inviter à « habiter » et non simplement à se loger ? Comment détourner la voiture des centres de vie ? Comment renforcer l'offre de transport en commun ? (et non pas la réduire comme l'a montré récemment la mise en terminus Juvisy de la ligne de la vallée du RER-D).

Par ailleurs, cette diversité d'usages dans la ville, quand elle est rendue possible, impose que se mette en place une gestion participative du projet de mise en partage de l'espace public, associant les élus locaux, les services techniques, les associations locales, les usagers et les riverains commerçants. Puis, une fois le projet réalisé, il faudra encore le gérer, l'améliorer sans cesse, le faire vivre à partir d'une structure dédiée comme le préconisait A. Moles.

**La ville à vivre**

Cela fait plus de 40 ans qu'experts, chercheurs, et élus travaillent sur ces sujets fondamentaux pour la ville à vivre. La communauté d'agglomération de Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart est-elle prête à travailler ainsi ? Jusqu'à présent les dossiers importants ne semblent pas avoir donné de signal positif dans ce sens, que ce soit pour le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), destiné à préserver notre environnement, le Schéma de Cohérence Territorial (SCoT), outil d'aménagement urbain, ou tout autre projet susceptible d'améliorer la vie de nos concitoyens. Faut-il désespérer de vivre dans un territoire qui a pris tant de retard sur la façon d'aborder ces sujets essentiels ?

Une fois posés les principes qui permettent de co-construire un projet de partage de l'espace public pour la ville durable, nous traiterons dans la lettre de rentrée des liaisons douces, complément indispensable de la ville à vivre.

\* « *Livre blanc des arts de la rue* » parution en 1979, Centre de Recherche et d'Urbanisme

### ***Les associations membres du collectif Grand Paris Sud Eco citoyen***

ADE (Association de Défense de l'Environnement de Sénart et environs), ARNASSEN (Association pour la reconnaissance de Noisement...), C-E-E (Corbeil-Essonnes-Environnement), DDNA (Développement durable Notre avenir), EVERY Sud, EVERY Village, SEE (Soisy-Etiolles- Environnement)

Contact : [gpsecocitoyen@gmail.com](mailto:gpsecocitoyen@gmail.com)

<https://www.facebook.com/GPSE.idf/>